



NOS REVENDICATIONS

INTERDICTION de transporter le chlore en grande quantité en Suisse.

PRODUCTION IN SITU du chlore pour limiter les risques et promouvoir la relocalisation de l'économie.

NOS ACTIONS

UNE PÉTITION adressée au Conseil fédéral, au Conseil des États et au Conseil National que nous vous invitons à signer et retourner d'ici au lundi 4 mai 2015.

UNE MODIFICATION à la Loi sur le transport des marchandises proposée par notre Conseillère nationale verte **Anne Mahrer**.

UNE RÉOLUTION qui vient de faire l'unanimité au Grand Conseil genevois pour que les Chambres fédérales légifèrent contre le transport massif de chlore.

UNE COORDINATION INTERCOMMUNALE à travers des actes politiques des élu-e-s vert-e-s dans les communes concernées.



André Baud,
Bernex

**L'AVIS DE VOTRE
CANDIDAT VERT
AU CONSEIL
ADMINISTRATIF**

« Quand je pense que le chlore est utilisé comme arme chimique dans certains conflits contre les civils, je trouve aberrant que le gouvernement permette son transport régulier dans des zones densément peuplées. »

**LES VERTS
BERNEX-CONFIGNON**

**LE TRANSPORT DE CHLORE
EST DANGEREUX
VOTRE MÉNAGE EST CONCERNÉ**

LES VERTS AGISSENT!

LES FAITS

- **Le chlore** sert d'agent de blanchiment en papeterie et d'agent de désinfection et de stérilisation dans le traitement des eaux.
- **25'000 tonnes** de chlore ont traversé la Romandie l'année dernière, en provenance de Lyon et Grenoble et à destination du Valais.
- **Le nombre de convois a doublé** en 10 ans.
- **Chaque nuit** en moyenne, 1 wagon rempli de chlore transite par Genève.
- **Le risque est majeur** pour la population et l'environnement, avec un danger mortel en cas d'accident.
- **7'000 logements sont bloqués** car ils seraient construits près du rail et exposeraient directement ses habitants en cas d'accident.

